

NEXANS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU
CAPITAL**

(Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2024 résolution n°16)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 Rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine

Mazars
61 Rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL
Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2024 résolution n°16

Nexans,
4, allée de L'Arche
92400 Courbevoie

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler dans la limite de 10% de son capital, pour une période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.


Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération conduisant à réduire le capital de votre Société.

Fait à Neuilly sur Seine et Paris-La Défense, document signé par voie électronique,

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Edouard Demarcq

DocuSigned by:

163F31696D3F421...
Juliette Decoux-Guillemot